

APPENDICE A

Suivi des Conclusions et Décisions des séances conjointes des réunions APIRG/24
et RASG-AFI/7

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS DES S2ANCES CONJOINTES DES RÉUNIONS APIRG/24 ET RASG — AFI/7

Conclusion/Décision n° Objectif stratégique	Intitulé de la Conclusion /Décision	Libellé de la Conclusion/Décision	Responsabilit é	Résultat attendu	Mesure convenue par l'ANC	Date du rapport /d'achè vement	Respon sable du suivi	État d'avancement de la mise en œuvre
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Décision 3/01 des réunions APIRG/24 et RASG-AFI/7</i>	<i>Délimitation de la région Afrique-océan Indien</i>	Il est décidé que, pour assurer l'alignement des programmes régionaux et leurs domaines de couverture, l'OACI accélère la réalisation des travaux d'alignement de la délimitation de la zone de couverture de la région Afrique-océan Indien (AFI).	ANC et Conseil de l'OACI	a)				Inachevée Voir la note WP/02A

<p><i>Conclusion 3/02 des réunions APIRG/24 et RASG-AFI/7</i></p>	<p><i>Coordination entre l'APIRG et le RASG-AFI</i> Établissement du rapport annuel</p>	<p>Il est conclu que, pour r assurer l'efficacité et la publication à temps des rapports des deux groupes et éviter les doubles emplois :</p> <p>Les membres de l'AANRT (ASECNA, ATNS, AIRBUS, IATA et CANSO) nomment de toute urgence leurs représentants au sein de l'Équipe ;</p> <p>a) Le Secrétariat coordonne les activités de l'AANRT et de l'ASRT pour l'élaboration et la publication à temps des rapports annuels ;</p> <p>b) Les États, les ANSP et les organisations internationales sont invités à soutenir les activités de l'Équipe des rapports annuels sur la navigation aérienne (AANRT) en fournissant les informations requises en temps</p>	<p>Membres de l'AANRT (ASECNA, ATNS, AIRBUS, IATA, AFRAA et CANSO)</p> <p>Secrétariat</p> <p>États ANSP</p> <p>Organisations internationales</p>					<p>a) Les membres de l'AANRT ont désigné leurs représentants au sein de l'équipe ;</p> <p>b) En cours : coordination lancée ;</p> <p>c) En cours et continue.</p>
---	---	--	---	--	--	--	--	--

		voulu						
<i>Conclusion 3/03 des réunions APIRG/24 et RASG-AFI/7</i>	<i>État d'avancement de la mise en œuvre des objectifs AFI de sécurité et de navigation aérienne</i>	<p>Il est conclu que, pour répondre à la nécessité d'améliorer les méthodes de collecte des données sur la sécurité et de surveiller l'état de la mise en œuvre des systèmes et des objectifs de sécurité :</p> <p>a) La CAFAC doit mettre en place un mécanisme et des outils en ligne permettant de rendre compte efficacement des progrès réalisés, et fournir une assistance technique aux États, le cas échéant ;</p> <p>b) Les États sont encouragés à élaborer et à mettre en œuvre tous les plans nationaux de mise en œuvre nécessaires pour les différentes cibles de sécurité et de navigation aérienne.</p>	CAFAC États					<p>a) En cours (lancée mais pas encore achevée), la note de cadrage et le RFP pour l'outil informatique ont été développés et communiqués à la BAD pour approbation et lancement de la procédure d'appel d'offres ;</p> <p>b) En cours (la plupart des États n'ont pas encore élaboré les plans de mise en œuvre).</p>